

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 70 (1919)
Heft: 9-10

Rubrik: Mercuriale des bois

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de recherches forestières suédoise y a ajouté, à partir de 1916, l'anglais et aussi le français.

C'est ainsi qu'au volume II, de 1917, un article très intéressant du directeur G. Schotte sur „le mélèze dans la forêt suédoise“ a été traduit en anglais; cette traduction ne compte pas moins de 40 pages d'un texte très serré.

Ce qui précède montre surabondamment que les forestiers suédois sont très actifs en matière de recherches forestières et se donnent beaucoup de peine pour mettre leurs belles publications à la portée des sylviculteurs d'autres pays. Nous leur devons de ce chef beaucoup de reconnaissance.

La dernière publication dont nous avons indiqué le titre en tête de cette note est due à la plume de M. G. Mellström.

Elle indique les conditions de la floraison et de la fructification, en 1918, des essences forestières principales. Il en appert que la production des graines de l'an dernier peut être résumée comme suit.

Chêne. La floraison fut bonne mais, pour diverses raisons, une forte proportion des glands ne parvint pas à complet développement.

Hêtre. Production abondante. Il en fut de même pour presque tous les feuillus, le frêne excepté.

Mélèze. Production abondante, d'excellente qualité. Quant à l'épicéa, la production fut essentiellement variable; elle fut abondante dans quelques régions, nulle dans d'autres (Norrland). Ce fut exactement l'inverse de 1917. D'une façon générale, la production en graines du *pin sylvestre* fut inférieure à la moyenne.

H. B.

MERCURIALE DES BOIS.

La reproduction intégrale ou partielle de la *Mercuriale* est interdite sans l'autorisation de la Rédaction.

L'achat officiel des bois de noyer.

On nous écrit: Au printemps dernier, un propriétaire du nord du canton de Vaud a été autorisé à abattre, pour cause de dépérissement, un superbe noyer. Pour se conformer à la décision du Département militaire fédéral du 17 novembre 1917, le vendeur informa les ateliers militaires de Thoune que les bois provenant du dit noyer étaient à leur disposition.

Un agent des dits ateliers, M. X., industriel privé, réquisitionna après mesurage la bille de base, cubant 5 m³, en stipulant au propriétaire que ce bois était destiné à la fabrication des bois de fusils.

Or, peu de semaines après la conclusion de ce marché, on apprit par une indiscretion que la dite bille, qui était d'une qualité remarquable, avait été aiguillée, non pas sur l'usine des bois de fusils, mais sur une fabrique d'ébénisterie et de placages bien connue, de la Suisse allemande.

Le propriétaire, soucieux d'observer les règlements en vigueur, avait préalablement refusé, à un menuisier de la région, la vente du noyer; mais

lorsqu'il apprit que la spéculation privée avait fait une affaire sur son dos, en se servant d'un mandat abusif de réquisition, il adressa un recours aux ateliers de Thoune. Ces derniers ont fini par reconnaître l'incorrection du procédé de leur agent et accordé la pleine indemnité réclamée par le propriétaire.

La conclusion de la paix nous apportera-t-elle bientôt l'abrogation de ces règlements vexatoires et rarement observés, favorisant trop souvent le jeu clandestin des profitards.

Agriculteurs et propriétaires, conservez vos beaux noyers et surtout ne vous laissez pas intimider par certains „officieux“, qui parcourent nos campagnes, munis d'autorisations de réquisition que chacun a le droit de contrôler.

Prix des bois en juillet-août 1919.

B. Bois façonnés en forêt.

a) Résineux. Longs bois.

(Par m³, sous écorce.)

Vaud. Forêts communales de Ste-Croix.

Les Fides (coût du transport fr. 12) 59 m³, $\frac{6}{10}$ épïc. $\frac{4}{10}$ sap., volume moyen par plante 0,35 m³, fr. 61,20. — **Séchaz** (transport fr. 15) 33 m³, $\frac{5}{10}$ épïc. $\frac{5}{10}$ sap., volume moyen 0,38 m³, fr. 59. — **Suard des Envers** (transport fr. 10) 40 m³, $\frac{8}{10}$ épïc. $\frac{2}{10}$ sap., volume moyen 0,29 m³, fr. 57. — **La Vy Jaccard** (transport fr. 14) 90 m³, $\frac{7}{10}$ épïc. $\frac{3}{10}$ sap., volume moyen 0,38 m³, fr. 61,40. — **Suard Favre** (transport fr. 12) 67 m³, $\frac{4}{10}$ épïc. $\frac{6}{10}$ sap., volume moyen 0,36 m³, fr. 61,80.

b) Résineux. Sciages de résineux.

Aux Henriolettes (transport fr. 15) 56 m³ d'épicéa, diamètre au milieu 26 à 40 cm, fr. 65. — **Haute-Joux** (transport fr. 15) 121 m³, $\frac{6}{10}$ épïc. $\frac{4}{10}$ sap., diamètre 26 à 56 cm, fr. 69,40. — **Redonnée** (transport fr. 12) 47 m³, $\frac{5}{10}$ épïc. $\frac{5}{10}$ sap., diamètre 26 à 46 cm, fr. 63. — **La Frache** (transport fr. 12) 59 m³, $\frac{7}{10}$ épïc. $\frac{3}{10}$ sap., diamètre 26 à 58 cm, fr. 69,20. — **Crosaillon** (transport fr. 15) 55 m³, $\frac{8}{10}$ épïc. $\frac{2}{10}$ sap., diamètre 26 à 54 cm, fr. 65,60. — **Soquètre** (transport fr. 12) 65 m³, $\frac{4}{10}$ épïc. $\frac{6}{10}$ sap., diamètre 26 à 58 cm, fr. 63,80. — **Derrière le Mont** (transport fr. 10) 22 m³, $\frac{6}{10}$ épïc. $\frac{4}{10}$ sap., diamètre 24 à 40 cm, fr. 62,20. Qualité médiocre. — **La Vy Jaccard** (transport fr. 12) 130 m³, $\frac{9}{10}$ épïc. $\frac{1}{10}$ sap., diamètre 26 à 58 cm, fr. 66,80. — **Mont de la Chèvre** (transport fr. 15) 68 m³, $\frac{7}{10}$ épïc. $\frac{3}{10}$ sap., diamètre 26 à 46 cm, fr. 65.

La baisse des prix est sensible, quoique moins forte que celle qu'on eût pu craindre. Les marchands français ont à nouveau fait leur apparition; ils ont montré par leurs surenchères qu'ils avaient l'intention d'acheter, mais la perte sur le change les a incités à la prudence.

Le produit total de la mise (fr. 80,000) a été un peu supérieur au montant de la taxe.

d) Bois de feu.

(Prix par stère.)

Vaud. Forêts communales de Vallorbe.

Aux Chenevières (transport fr. 4,50) 36 st. hêtre, quartier, fr. 24,95; rondin, fr. 14,30. — **Aux Epoisats** (transport fr. 8) 38 st. hêtre, quartier, fr. 21,20; rondin, fr. 12,30; 31 st. sapin, quartier, fr. 15,50. — **Place des buchilles et Plan du Creux** (transport fr. 6) 18 st. sapin, quartier, fr. 18,85; 37 st. sapin, quartier, fr. 20,60. — **Côte de Derrière le Mont** (transport fr. 5) 68 st. hêtre, quartier fr. 25,70, rondin et branches fr. 14,10; bois de très belle qualité.

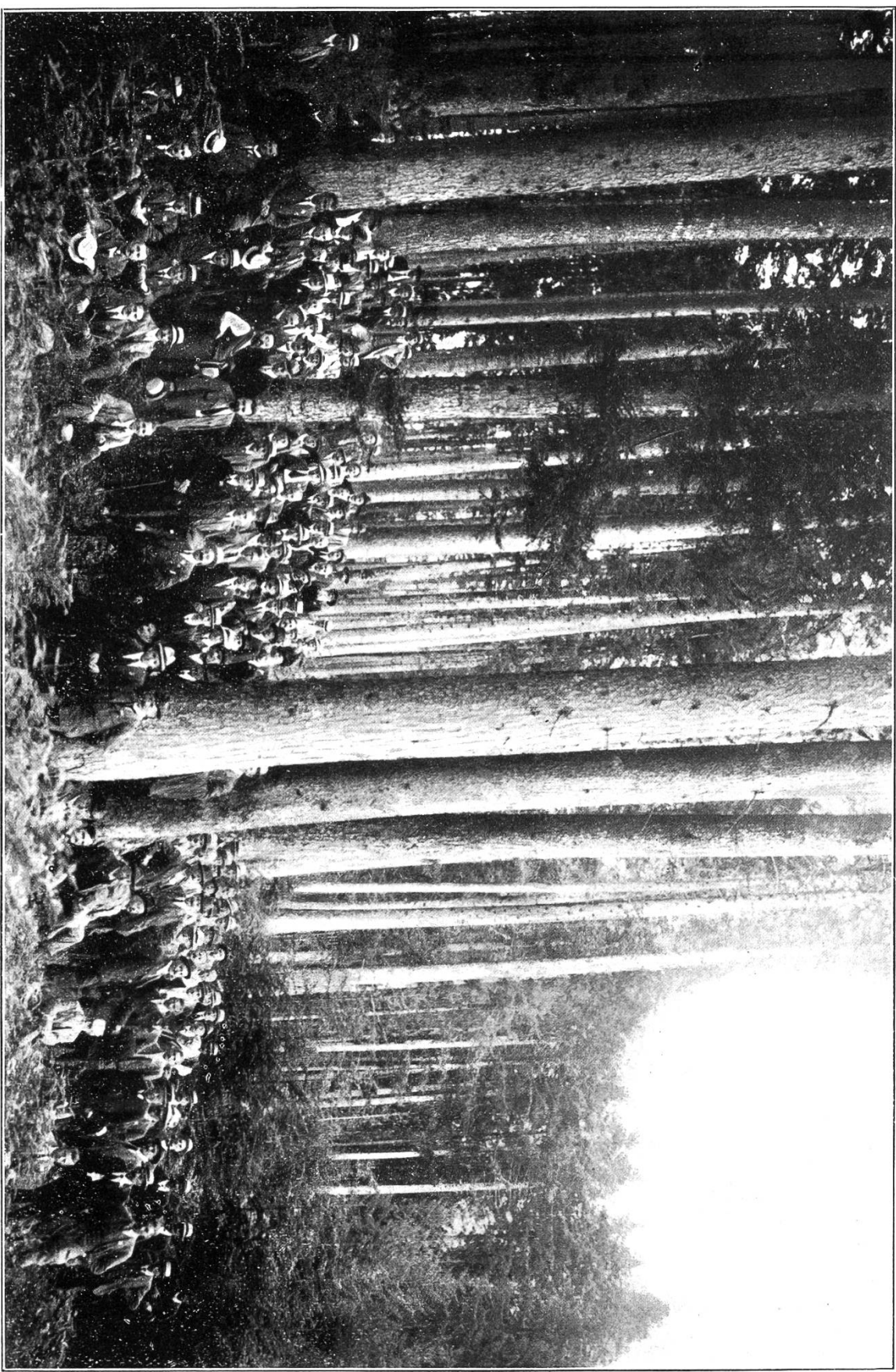
Les prix maxima ayant été supprimés depuis la mise précédente, les prix des beaux assortiments ont naturellement subi une hausse.

Comité permanent de la Société des forestiers suisses:

Président: M. Muret, inspecteur cantonal des forêts, à Lausanne.
Vice-président: Th. Weber, inspecteur cantonal des forêts, à Zurich.
Caissier: J. Muller, insp. forestier, Bâle (Chèque postal V 1542, Bâle).
Secrétaire: W. Ammon, inspecteur des forêts, à Thoune.
M. Pometta, inspecteur des forêts, à Lugano.

Sommaire du N° 7/8 de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“; Redaktor: Herr Oberförster Hans von Greyerz.

Aufsätze: Wirtschaftliche Zuchtwahl? — Das Hagel-, Ton- oder Mändliholz (Schluss). — Bodenverbesserungen oder Waldrodungen? — **Vereinsangelegenheiten:** Auszug aus den Jahresrechnungen 1918/19 und den Voranschlägen 1919/20 des Schweizerischen Forstvereins. **Mitteilungen:** Forstliche Diapositivsammlung. — Vom Bund genehmigte Aufforstungs- und Verbauprojekte. — Vom Bund genehmigte Projekte für Waldwege und Seilriesen. — **Forstliche Nachrichten.** — **Bücheranzeigen.**



La Société forestière suisse dans la Gruyère.

Au Dévin, appartenant à la commune de Viadens, le 5 août 1919.